



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Avis est par les présentes, donné par le soussigné, que le **20 avril 2026**, à **18h00**, aura lieu une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Saint-Amable. Celle-ci sera tenue avec la présence du public et elle sera webdiffusée sur la page Facebook de la Ville de Saint-Amable en direct.

Nous vous rappelons que toutes personnes désirant poser une question lors de cette séance doit, au préalable, s'inscrire auprès du greffier, soit :

- a) par écrit, en précisant que votre question est pour la séance extraordinaire, et ce, avant 16h15 le jour même de la séance, à l'adresse courriel greffe@st-amable.qc.ca ou par téléphone au (450) 649-3555, poste 233 ou par la messagerie de la page Facebook de la Ville;

OU

- b) en présentiel, pendant la période de question de la séance. Pour ce faire, vous devez vous inscrire à la période de question qui se tiendras entre 17h30 et 17h55 à la salle du conseil.

L'ordre du jour de cette séance est disponible sur le site internet de la Ville.

Saint-Amable, ce 17^e jour d'avril 2026.

Maxime Dupuis
Greffier adjoint